

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Établissement du solde net FINet le jour même

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS concernant l'établissement du solde net FINet le jour même. Les modifications proposées visent à ce que seul l'établissement du solde net des opérations admissibles à FINet dont la date de valeur est la date du jour ou une date antérieure soit effectué.

(Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2009-09-04, Vol. 6, n° 35).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 5 octobre 2009, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Monique Viranyi
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4359
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4359
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : monique.viranyi@lautorite.qc.ca